



Probleme de portail sur chemin en copropriété

Par **bebeque**, le **06/03/2013** à **17:12**

bonjour,

je suis propriétaire avec mon voisin de derriere d'un chemin de passage. Pour assurer la sécurité de nos enfants j'ai installé un portail qui reste accessible a mon voisin car celui-ci est fermer par une corde. Je lui en ai parlé avant de l'installer mais mon voisin ne pouvait pas payer avec moi donc je l'ai installer seul.

Au jour d'aujourd'hui mon voisin souhaite que le portail soit ouvert a tous. Ce n'est pas un chemin de promenade.

Suis-je dans mes droits si je ferme le portail avec la corde afin d'éviter les va-et-vient, et qu'un accident arrive. Il me menace de le faire retirer si je le ferme en journée. Pouvez m'apporter des reponses et m'éclairer sur ce que je dois faire.

Je vous en remercie par avance.